

Au Japon, les yakuzas ne boudent pas l'argent de l'Etat

samedi 28 février 2009, par [MESMER Philippe](#) (Date de rédaction antérieure : 25 février 2009).

TOKYO CORRESPONDANCE

Le projet japonais d'accorder aux citoyens de l'archipel une enveloppe d'au minimum 12 000 yens (100 euros) n'en finit plus de susciter des débats. Fin octobre 2008, la litanie des mauvaises nouvelles sur le front de l'économie avait conduit le gouvernement à décider un budget additionnel de 4 790 milliards de yens (40 milliards d'euros) pour soutenir l'activité. Mesure phare du projet, 2 000 milliards de yens à distribuer à l'ensemble des résidents du Japon. Son objectif : donner un coup de pouce à la consommation.

Loin de faire l'unanimité, la proposition a d'emblée suscité des critiques. L'opposition y a vu un moyen « d'acheter des voix » à l'approche d'élections législatives attendues avant septembre 2009. S'est également posée la question de savoir qui devait en bénéficier, s'il fallait limiter son octroi aux plus démunis. Finalement, il a été décidé que tout le monde toucherait cette somme.

Les autorités locales, chargées de distribuer l'argent, s'inquiètent, elles, du critère d'éligibilité. Pour toucher l'enveloppe, il faut être domicilié dans l'archipel. *Quid* des sans domicile fixe, dont les effectifs croissent rapidement à mesure que les entreprises se séparent de leurs employés ?

S'ajoute aujourd'hui le problème des yakuzas, les gangsters locaux. La question a été soulevée mi-février par le quotidien ultraconservateur Sankei. L'argent public va-t-il alimenter les caisses de la voyouterie nippone ? Près d'un milliard de yens pourraient être distribués aux 80 000 membres des 22 organisations criminelles de l'archipel.

Le débat n'est pas nouveau. En 2006, le ministère de la santé, du travail et des affaires sociales avait émis des directives pour empêcher les allocations diverses de tomber aux mains d'organisations criminelles. Des mesures visaient également à interdire à leurs membres l'accès aux logements sociaux. Mais, même aujourd'hui, leur mise en œuvre reste délicate et il est probable qu'une partie de l'enveloppe leur a été attribuée.

LE GANG DE KOBÉ

« *Il extrêmement vexant de se dire que même le parrain du Yamaguchi-gumi aura le droit de recevoir cet argent* », regrette un policier. Car, oui, Tsukasa Shinobu, le parrain du puissant gang de Kobé, est bien domicilié dans l'archipel.

Et puis la crise n'épargne personne et chaque yen est toujours le bienvenu. « *Avec la récession, les sources de revenus des gangsters s'amenuisent*, déplore au Sankei Yukio Yamanouchi, un avocat autrefois proche du Yamaguchi-gumi. *Je pense que, même si le montant est limité, ils seront heureux de l'accepter.* » Reste à savoir si le texte sera adopté. Actuellement au cœur de discussions houleuses au Parlement, il est aussi fort impopulaire.

P.-S.

* Article paru dans le Monde, édition du 26.02.09. . LE MONDE | 25.02.09 | 14h09 • Mis à jour le 25.02.09 | 17h36.